Fiche d'inscription 2025-2026

Photo
(non nécessaire pour les adhérents de la saison précédente)

NOM : _____ Prénom : _____

Date naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. Portable : _____

Désirez-vous recevoir les infos liées aux évènements de l'association par email ? □ oui □ non

Email : _____

Pour les mineurs :

Mère	Père
Nom et prénom : _____ Tél. Portable :	Nom et prénom : _____ Tél. Portable :

Graduation capoeira : _____ Observations médicales : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence (non nécessaire pour les mineurs) :

- Nom et prénom : _____
- N°. de Tél. : _____

☐ J'autorise la prise de photos individuelles et/ou collectives et accepte l'utilisation de mon image ou de l'image de mon enfant mineur dans le cadre publicitaire ou documentaire de l'association.

☐ J'autorise la prise d'enregistrements audio et vidéo de ma participation ou celle de mon enfant, pour les médias (presse écrite, radio, télévision, dvd).

☐ J'autorise l'association à disposer des droits de reproduction de ses photos ou vidéos.

☐ Je déclare être en bonne santé et ne pas avoir reçu, de la part d'un médecin, de contre-indication à la pratique de la capoeira (pour mon enfant si mineur)

☐ Je déclare avoir été informé des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui réglemente le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant.

Je soussigné, _____ , déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association figurant au verso et m'engage à le respecter.

Date et signature (pour les mineurs, parents ou tuteur)

Tarifs (frais d'inscription inclus) :

- **Enfants et ados à partir de 3 ans : 100€/an**
- **Ados et adultes à partir de 16 ans : 150€/an**

Jours Horaires Lieux :

Jeudi
Salle des fêtes
45130 Huisseau sur Mauves

18h30-19h15, à partir de 3 ans
19h15-20h15, à partir de 8 ans
20h15-22h00, à partir de 18 ans

ASSOCIATION ESSENCIA DA CAPOEIRA
RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tous les membres de l'association doivent impérativement prendre connaissance de ce règlement et le respecter. Le non-respect d'une de ces clauses entraînera, après réunion du conseil d'administration l'annulation du statut de membre sans remboursement des cotisations.

- L'inscription et l'adhésion sont obligatoires et assurent le statut d'adhérent. Cette somme comprend également l'adhésion obligatoire à la fédération Senzala de Santos.
- Le paiement des mensualités doit être à jour (si toutefois il existe un problème vous êtes priés d'en parler avec le responsable du cours afin de trouver ensemble une solution. Toute cotisation due ne sera remboursée, ni en totalité ni en partie, par l'association, sauf cas exceptionnel (l'association se donne le droit de prendre cette décision).
- L'adhérent s'engage à lui fournir les pièces pouvant justifier cette demande (ex : certificat médical)
- L'uniforme (Abada et T-shirt) d'entraînement de l'Association ou autre affilié à la fédération est conseillé. Une tenue appropriée à la pratique du sport est obligatoire pour les adhérents.
- Respecter les horaires des cours. En cas de force majeur : demander – pour des raisons de respect et surtout de sécurité, l'autorisation au maître (ou responsable) avant de rentrer dans la salle du cours.
- Les cours durent minimum 45 min pour les enfants/adolescents et 1 heure pour les adultes mais souvent nous les dépassons. C'est pour cela que nous vous prions de quitter la salle à l'heure une fois le cours terminé. Tout accident survenu après la fin du cours ne sera pas assuré.
- Pour la sécurité de tous, respectez ces consignes.
- Si vous devez vous absenter de la salle (pour divers motifs : toilettes, vestiaire…) ou si vous devez partir plus tôt, pensez à prévenir le responsable afin qu'il sache où vous trouver en cas de problème.
- Le respect, l'intégrité physique et morale de son partenaire (irmão de roda) sont primordiaux !
- Le respect des responsables qui dispensent les cours est impératif.
- Le responsable du cours (ou la personne qu'il a désigné) est le seul à pouvoir prendre une décision, en cas d'urgence ou de nécessité. Tout incident doit lui être indiqué afin de pouvoir faire le nécessaire. Si toutefois, dans un souci de rapidité, vous ne pouvez pour de multiples raisons lui en parler, veuillez-vous adresser à un autre responsable désigné.
- Faire attention au bon déroulement de la ronde, et expliquer aux débutants comment s'y tenir, afin d'éviter les accidents.
- Notre but est d'éviter au maximum des accidents ou incidents pouvant gêner la qualité de nos cours, aidez-nous à les respecter, afin que nous puissions ensemble continuer à développer l'enseignement de la capoeira dans les meilleures conditions.
- Les cours ne seront pas assurés pendant certaines vacances scolaires (sauf avis contraire) et seront annulés durant les jours fériés.

La participation au Baptême et changements de graduation :

- L'élève devra avoir suivi au minimum 72 cours.
- L'élève participant au baptême devra s'acquitter d'une participation aux dépenses liées à l'organisation de l'événement.
- Il devra connaître les mouvements correspondant à sa graduation et à celle qu'il doit passer.
- Pour la première année, acquérir dans la pratique, les réponses des chœurs des musiques de Capoeira.
- Pour les élèves qui ont déjà leur troisième graduation : ils doivent également savoir jouer des instruments.